

Nice, le 31 Mai 2023

La Présidente de la Formation spécialisée en matière de Santé,
 Sécurité et Conditions de Travail

à :

Mmes et M.M. les membres et invités de la Formation
 spécialisée en matière de Santé, Sécurité et Conditions de Travail
 – Université Côte d'Azur

Objet : Convocation à la séance de la Formation spécialisée en matière de Santé, Sécurité et Conditions de Travail – Université Côte d'Azur

Mesdames et Messieurs,

Je vous prie de bien vouloir assister à la séance de la Formation spécialisée en matière de Santé, Sécurité et Conditions de Travail qui se tiendra le :

20 Juin 2023 à 9h00 en salle des actes – Campus Valrose

L'ordre du jour de cette séance est le suivant :

ORDRE DU JOUR :			
1.	Préambule		
1.1	Approbation du PV de la FS du 28 février 2023	Document	Avis
2.	Informations		
2.1	Informations : Tenue des séances – Point de situation Tour Pasteur – C3M	Document	
2.2	Fonctionnement participation projets d'aménagement importants	Document	
2.3	Bilan commission de suivi		
2.4	Bilan de la première année du dispositif « donner une chance à vos idées »		
3.	Point communication de la FS		
3.1	Présentation des documents de communication	Document	Avis
3.2	Présentation des modalités de communication des travaux de la FS		Avis
4.	Santé et sécurité au travail		
4.1	Suivi des observations et suggestions inscrites au registre SST	Document	Avis
4.2	Bilan Santé et Sécurité 2022	Document	Avis
4.3	Bilan Médecine du Travail 2022 – Point d'info fonctionnement suivi en santé au travail	Document	Avis
4.4	Programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail	Document	Avis
5.	Visite de la FS		
5.1	Retour sur la visite de l'IUT département informatique – Validations des préconisations	Document	Avis
5.2	Programmation de la prochaine visite de la FS		Avis

Les documents préparatoires à cette séance sont disponibles sur l'espace partagé de la FSSCT

Je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments distingués.

Références : Décret n°2020-1427 du 20 novembre 2020 relatif aux comités sociaux d'administration dans les administrations et les établissements publics de l'Etat
Décret n°82-453 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique
Délibération 2022-065 portant création du CSAE au sein d'Université Côte d'Azur
Arrêté 158-2022 portant nomination des membres du CSAE d'Université Côte d'Azur

Listes des membres

Représentant le président d'Université Côte d'Azur : Véronique VAN DE BOR – Présidente
Accompagnée par Julie CREUSAT – DRH adjointe

Représentant des personnels

Titulaires :

Marilyne BAUER
Zoubida BENOUDA
Marc GAYSINSKI
Sarah LABAT-JACQMIN
Jean Louis PADUANO
Sabine SANTUCCI
Vincente TORRE
Sylvanie Sothy SREY
Aurélie DELORT
Ana CHIARUTINNI

suppléants :

Thierry ROSSO
Philippe GUETTI
Carine ADAM
Catherine BRIET
Marc MONTICELLI
Faïza NAIT-BOUDA
Nadia PREVOST
Dahbia ZIANI
Séverine BARRALIS
Alban FOURNIER

Invités à cette séance

Jennifer BAUDON – Secrétariat administratif
Dr Karine REBOUILLAT – Médecin du Travail
Delphine DEMOCHAUX RAGGIRI – Inspectrice Santé et Sécurité au Travail
Christine PERREY – Responsable Qualité de Vie au Travail Université Côte d'Azur.
Jean-François BERNADAC – Conseiller de Prévention
Les conseiller(e)s de prévention : CNRS Délégation Azur, Observatoire de la Côte d'Azur, INSERM PACA Corse

Pour le Président d'Université Côte d'Azur
et par délégation,
La Vice-Présidente
Politique sociale Égalité-Diversité

Véronique VAN DE BOR

